

Lieu et Heure:	Ritz Kinam Hotel, 02h30 – 04h05
Réunion convoquée et facilitée par :	Shelter Cluster
Participants :	<i>ONU-Habitat, Architecture for Humanity, CRG, CDAC, Caritas, IOM, ASB, Acted, JP HRO, Trocaire, Haven, Brac, Umcors Haiti, CARE, ECHO, USAID/OFDA, HelpAge International, IEDA Relief, Qatar Foundation, Build Change, Habitat For Humanity, OCHA, Cluster Wash/Unicef, IFRC, French Red Cross.</i>
Agenda :	<p>1) Présentation de l'enquête : Intentions des Déplacés, produite par IOM/CCCM, CDAC et ACTED. La présentation a été faite par Mr. Damien Jusselme (ACTED) et Ben Noble (Coodinator CDAC)</p> <p>2) Dans le cadre de la stratégie de retour et relocalisation, la présentation du Programme de Réhabilitation des 16 Quartiers, conduit par Mr Clement Belizaire de l'équipe gouvernementale Martelly.</p> <p>3) Mis à jour sur le Group Sectoriel Abris.</p>
Sujets de discussion Recommandations:	<p>1) Présentation de l'enquête : Intentions des Déplacés</p> <p>Du 27 Octobre 2010 au 8 février 2011, IOM/CCCM, ACTED, CDAC ont lancé une enquête téléphonique auprès d'un échantillon de 15 446 IDP résidant toujours sur les sites d'hébergement des zones affectées par le séisme du 12 janvier 2010 (94% dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince et 6% en province). L'enquête visait à déterminer les intentions futures de ces populations, d'en comprendre les anxiétés et les besoins.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 62% des gens sondés sont des locataires, et 38% des propriétaires. • 50% des personnes interrogées au sein des sites d'hébergement vivaient dans des structures qui sont désormais dangereuses ou demandent d'importantes réparations (ex : maisons rouges et jaunes). • 38% des personnes interrogées déclarent ne pas connaître l'état des structures de leur ancien habitat. • 10% des enquêtés vivaient dans un habitat évalué Vert. • 94% de locataires à déclarer ne pas avoir d'autre option que de dormir tous les jours dans les sites ; ce chiffre diminue chez les propriétaires (89%). <p>Résultats :</p> <p>Les intentions des IDP vivant au sein des sites d'hébergement: 94% souhaitent quitter les lieux.</p> <p>17% des personnes préfèrent retourner dans leurs maisons vertes ou jaunes, 10% dans un site de relocalisation, 9% chez un ami/famille en dehors de Port-au-Prince, 8% chez un ami/famille à Port-au-Prince, 3% emménagé en dehors du Département, 9% dans leurs maisons même non sécurisées, 11% n'importe ou, 19% ne sais pas. D'une façon spontanée, 53% des déplacés dans les camps ne savent pas où aller s'il faudrait laisser les camps.</p>

Selon l'enquête, si les gens devraient sortir sur site, leurs besoins principaux seraient : Argent (57%), opportunités économiques (53%), Abris Transitoires (37%), Réparations de Maisons (19%), le loyer (23%).

Cette enquête indique qu'il y a un usage et une confiance attribué principalement aux ONG et Agences humanitaires. A ce stade, 59% de gens feront plus de confiance à des ONG/Agences, 36% à la Radio, 19% famille/Ami, 2% ne sait pas, en termes d'assistance post désastre. Par rapport a des questions posées à propos de la relocalisation ou de l'aide disponible, 62% des personnes se renseigneraient auprès des ONG/Agences, 21% gouvernement local, 24% famille/ami, 26% leader communautaire.

Recommandations :

- *Livelihood*: Développer et financer les activités génératrices de revenus et donner les moyens d'une recapitalisation des petits artisans et petits commerçants par le biais de subventions ou de microcrédits.
- *Relogement*: Continuer l'effort de construction d'abris transitoires. Envisager des solutions alternatives à l'abri transitoire (subventions du loyer). Financier et accélérer le développement de solutions plus permanentes (maisons permanentes).
- *Communauté et familles d'accueil*: Support multisectoriel aux familles et communautés d'accueil (ex. AGR, éducation, agriculture, sécurité alimentaire). Développer et financer les initiatives AGR dans les provinces.
- *Sortir des camps*: Suspension des évictions forcées jusqu'à ce que des solutions durables et pérennes soient trouvées
- *Communication*: La communication relative à la sortie des camps doit être produite par un système coordonné, hiérarchisé, interactif, adaptatif et perméable aux évolutions des besoins en informations des IDP. Les media de masses doivent être utilisés mais être mis en relation avec les capacités locales de communication qui doivent être développés et soutenus.

2) présentation du Programme de Réhabilitation des 16 Quartier

Après le passage du séisme du 12 Janvier 2010, 250,000 maisons ont été détruites ,10 milliards en dommage, 1.5 MM de déplacés, 630,000 personnes vivant toujours dans 1,061 camps, 80% de la population des camps viennent de quartiers précaires. Pas de perspectives et solutions à long terme pour la population.

La Position du Président par rapport à tous ceux-là :

- a) Les camps représentent un risque sanitaire élevé
- b) Les camps freinent les efforts de reconstruction
- c) Les camps absorbent des ressources financières précieuses
- d) Le Gouvernement s'engage à accompagner et encadrer les déplacés
- e) Une approche commune, concertée et cohérente doit être suivie
- f) La reconstruction définitive doit être lancée

La première recommandation est que les acteurs humanitaires suivent tous une même direction commune.

Le gouvernement s'engage à soutenir les déplacés et améliorer leur conditions de vie dans les camps et les quartiers en

promouvant des solutions durables. Les T-Shelters restent une solution temporaire.

Les activités génératrices de revenu doivent être enclenchées dans les quartiers. Le projet 16/6 dégage une idée qui s'appelle : « Konbit » pour Haïti qui contient :

Autorités Nationales : Les Ministères

Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications

Ministère de L'Intérieur et des Collectivités Territoriales

Ministère du Plan

Ministère des Affaires Sociales

Autorités Communales : Mairies

Autorités Locales : Casecs , Plateformes communautaires

Partenaires Internationaux : PNUD, UNOPS, OIM , ILO

Tous les interventions seront retenues valide avec l'approbation des Mairies en premier lieu et par la population.

L'approche du projet 16/6 est : Offrir des solutions durables remplissant des standards minimaux, encourager le retour volontaire vers les quartiers d'origine, améliorer les conditions de vie de la population (5,000 familles dans les camps et 28,000 dans les quartiers), Créer de l'emploi, obtenir des résultats visibles, développer une approche repliable.

Dans les 16 Quartiers, il y a 28.000 familles, 3.944 Maisons jaunes, 3.726 Maisons rouges.

Dans les 6 Camps il y a : 5.000 familles, 80 % de locataires, 10% Maisons jaunes, 10% Maisons rouges

Les Moyens à utiliser

focaliser les efforts sur les quartiers d'origine des déplacés des 6 camps (16 quartiers)

Autant de personnes aidées dans les camps le seront dans les quartiers

Améliorer les conditions de vie pour tous les habitants des 16 quartiers

Promouvoir : Un partenariat large fondé sur la présence de partenaires déjà actifs mais qui doivent maintenant travailler de manière coordonnée

La formation et l'information, L'optimisation des ressources, Les expériences pilotes, L'équité et la non-discrimination, Solutions de relogement proposées

En harmonie avec les objectifs du projet : durables, standards, repliables, acceptées et validées par la population, les autorités communales, le gouvernement et les partenaires internationaux.

Il est important de effectuer des évaluations du risque dans les zones avant de commencer des interventions.

Pour choisir les 5000 milles familles, des plateformes communautaires sont mis en place, avec des leaders dans les communautés. Ces plateformes communautaires sont reconnues comme une de points de force pour la coordination des interventions pour tout le plan/projet.

Par rapport aux ONG, il sera important de créer une synergie et coordination au niveau de terrain avec le but d'optimiser les ressources des différents projets (assistance technique, génie civil, Carmen, etc) et éviter des interventions ponctuelles. La question du genre sera sérieusement pris en compte dans l'implémentation du programme.

Activités Préparatoires

- Enregistrement et vérification du statut des ménages avec validation par les Mairies
- Communication par le Gouvernement sur les options disponibles
- Mobilisation sociale dans les camps et les quartiers d'origine
- Mise en place d'une plateforme de coordination locale avec leadership fort des Mairies
- Énumération participative avec processus de validation
- Esquisse de plan de restructuration et d'urbanisation validé par les Mairies en association avec les Ministères concernés
- Mise en place des mesures pour enlever les abris vides
- Mise en place des mécanismes de règlement des litiges et des contentieux (Mairies, Justice)
- Mise en place du plan de communication.

Questions :

IOM : Quel le financement prévue et quand sera-t-il disponible? Quelle est la priorité dans ce projet ?

R) le montant s'élève à 76.000.000\$, pour la première phase, il y aura 30.000.000. Ces fonds seront disponibles dans les prochains mois. Un document d'approbation final a été déchu à la CIRH. Place S. Pierre et Sylvio Cator sont considérés prioritaires et pilotes pour les autres camps immédiatement à suivre : Primature, Place Boyer, Place Canapé-vert, Mais Gaté, Stade.

Dans une deuxième phase est prévue de mettre en place les PMU (Program Management Unit) et comme actions simultanées les évaluations des risques.

ECHO : durant les 24 mois, est-ce que vous aurez le temps de relocaliser des personnes déplacées?

R) Oui : pour la phase 1. De ce que nous aurons des résultats sur les premiers quartiers nous allons les transmettre au bailleurs de fonds.

ECHO : Certains abris provisoires peuvent être considérés comme étant permanents. Quel est la position du gouvernement?

R) La qualité est très différente d'un abri à l'autre. Certains abris temporaires peuvent être considérés comme permanents, mais d'autres non par rapport à leurs structures.

IFRC : Parmi les partenaires shelter, comment est-ce qu'on peut dégager une synergie dans le cadre de ce projet?

R) D'abord il faut travailler ensemble pour promouvoir des interventions de qualité, avec des solutions permanentes où les abris

temporaires ne sont plus possibles. L'équipe s'engage à rencontrer chaque partenaire avec des réunions spécifiques. Les interventions dans les zones rurales, doivent être vue dans un contexte d'ensemble pour mieux orienter les efforts. Dans les Provinces où la disponibilité d'espace est majeur, il faudrait être pensés des différents standards de ces zones plus métropolitaines.

OIM : Qu'est ce que vous proposez dans l'immédiat si vous voulez arrêter les T-Shelters?

R) Si vous avez des stocks, utilisez les, mais l'effort qu'on devra faire c'est en direction du définitif. Le gouvernement est très reconnaissant envers nos partenaires d'avoir fournis des t-Shelters aux familles affectés, mais aujourd'hui ce le moment pour avancer avec la reconstruction et arrêter avec des projets des t-shelters. Nous devrions quitter le stade d'urgence.

Architecture for Humanity : Est ce que vous avez un point de contact si on veut venir vers vous?

R) Nous irons le designer et identifier qui fait quoi et où dans les zones prioritaires du programme.

SC : Le Shelter Cluster est déjà en train de faire une consolidation de ces informations, qui seront disponibles dans le sites la semaine prochaine.

SC : Ce quel la position du gouvernement vis à vis la problématique des évictions en cours ?

R) il y a beaucoup de camps qui sont sur des propriétés privés et le gouvernement qui doit apporter une réponse, au niveau du projet 16/6, il faut aller vite mais avec le plus de discrétion que possible.

3) Mis à jour sur le Group Sectoriel Abris.

Cette rencontre sera le dernier pour le Shelter Cluster, au moins telle comme a été sous la coordination de ONU-HABITAT. L'invitation de l'équipe de transition de Martelly, avec la présentation du programme 16 quartiers, symboliquement voudrait être un souhait de démarrage vers une nouvelle phase.

Pour ce qui concerne la passation du cluster shelter, la discussion avance et des progressions ont été fait, aussi si à la date d'aujourd'hui aucune communication officielle par rapport à l'agence en charge a été émis.

Dans la prochaine semaine la passation pour le composant de réponse à l'urgence sera mise en place. OCHA a été identifié comme l'agence ad intérim, qui va collecter les informations et soutenir le processus.

Au niveau de provinces, Ocha sera en charge d'assurer la coordination des plateformes de coordination du département du sud-est. Au niveau des communes de la région métropolitaine de Port au Prince et de la région Les Palmes, ONU-Habitat va assurer la coordination.

Le IM/GIS system de ONU-Habitat va continuer à faire le liens avec le partenaires, jusqu'à quand un nouveau cadre sera défini.

ONU-Habitat, dans de processus de révision du shelter cluster, est aussi en train de réviser le TOR du Logement Quartier avec la contribution des différents retour des partenaires.

	<p>IFRC : Dans ce processus de révision, est ce qu'est prévue d'avoir encore une réunion du SAG?</p> <p>SC : Plusieurs rencontres du SAG ont été réalisées et il est justement sur la base du dernier rencontre qui a lieu le 15 juillet, à la présence du HC, des coordinateurs du cluster SC, CCCM, ER avec les respectifs chefs d'agences, que le processus de révision a été démarré. On est en train de travailler sur la base des décisions pris. Il n'est pas prévu un autre SAG.</p>
Prochaine réunion:	
L'ordre du jour de la prochaine réunion:	